

5 février 2021  
Français  
Original : anglais

---

**Groupe d'experts des Nations Unies  
pour les noms géographiques  
Session de 2021**

New York, 3-7 mai 2021

Point 4 a) de l'ordre du jour provisoire\*

**Rapports : documents établis par les gouvernements  
sur la situation dans leur pays et l'état d'avancement  
des travaux de normalisation des noms géographiques**

## **Rapport national de la République de Chypre pour 2019-2020**

### **Résumé\*\***

Le rapport porte sur la période 2019-2020 et décrit les activités du Comité permanent chargé de la normalisation des noms géographiques de Chypre.

La première section du rapport comprend des informations générales concernant la création et le fonctionnement du Comité permanent, la législation qui le régit, la structure dont il est doté et les principaux principes suivis. La deuxième section comporte une brève description des principales fonctions du Comité. La troisième comprend les principales réalisations, qui sont brièvement décrites et expliquées.

Le Comité permanent maintient régulièrement à jour un site Web ([www.geoportal.gov.cy](http://www.geoportal.gov.cy)), qui met à disposition l'ensemble des informations, des éditions et des outils informatiques pertinents.

Le Comité permanent tient également régulièrement à jour une nomenclature complète de tous les noms géographiques de Chypre, qui sont rassemblés par des organismes agréés et proviennent d'informations faisant autorité, de cartes cadastrales officielles à grande échelle et des registres fonciers du Département des terres et des levés. Cette nomenclature des toponymes est disponible en ligne. Le Comité poursuit les tâches de collecte, de normalisation et de romanisation des noms géographiques de Chypre, conformément à la norme ELOT743 de l'Organisation

---

\* [GEGN.2/2021/1](#).

\*\* Le rapport complet (GEGN.2/2021/9/CRP.9) a été établi par Andreas Hadjiraftis, Président du Comité permanent chargé de la normalisation des noms géographiques de Chypre à l'adresse suivante : [ahadjiraftis@dls.moi.gov.cy](mailto:ahadjiraftis@dls.moi.gov.cy), site Web : [www.geonoma.gov.cy](http://www.geonoma.gov.cy). Il pourra être consulté, uniquement dans la langue de l'original, à l'adresse suivante : [https://unstats.un.org/unsd/ungegn/sessions/2nd\\_session\\_2021/](https://unstats.un.org/unsd/ungegn/sessions/2nd_session_2021/).



hellénique de normalisation, fondée sur la norme ISO843 de l'Organisation internationale de normalisation.

Le Comité permanent a préparé une édition sur la nomenclature des noms géographiques marins de Chypre, disponible en ligne, qui avait été initialement présentée et soumise à la 11<sup>e</sup> Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, tenue à New York en août 2017. Elle repose sur une base de données hydrographiques nationale qui est régulièrement mise à jour. Le Comité distribue cette édition à toutes les personnes et organisations intéressées.

Les odonymes à Chypre, donnés et maintenus par les conseils municipaux et communautaires, sont soumis à l'approbation des agents de district respectifs (6) relevant du Ministère de l'intérieur. Tous les noms de rue officiels et les mises à jour sont régulièrement communiqués au Comité permanent, pour vérification et correction, afin de parvenir à une uniformité et à une normalisation sur toute l'île. Un catalogue complet des odonymes, disponible en ligne, est tenu à jour par le Département des services postaux.

Tous les noms géographiques et toponymes figurent également dans le géoportail de Chypre à l'adresse suivante : [www.geoportal.gov.cy](http://www.geoportal.gov.cy). Les noms géographiques et autres informations géospatiales sont accessibles en ligne pour la recherche, la consultation, la transformation, le téléchargement, l'impression et l'accès direct par l'entremise des systèmes d'information géographiques. Le Comité permanent continue d'aider les citoyens à accéder à ces informations et à les utiliser.

Le Comité permanent participe activement aux sessions et aux comités du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques et a soumis une série de 10 documents techniques qui figurent dans les bulletins du Groupe d'experts. Ils peuvent être consultés aux adresses suivantes : [www.geonoma.gov.cy/index.php/enimerosi](http://www.geonoma.gov.cy/index.php/enimerosi) et <https://unstats.un.org/unsd/ungegn/pubs/>. Le Comité a également aidé à la conception de la page de couverture des six derniers numéros du Bulletin.

Les noms géographiques à Chypre ne sont pas seulement des mots sur des cartes et des panneaux, mais des outils de communication essentiels qui reflètent les modes de peuplement, d'exploration, de migration et le patrimoine du pays. La cohérence et la précision sont essentielles pour que la communauté puisse se référer à des lieux en évitant toute confusion. Le Comité permanent chypriote de normalisation des noms géographiques est conscient de la grande importance des noms géographiques, qui font partie intégrante du patrimoine culturel et jouent un rôle important dans le développement durable du pays.

---